

Bretagne, Ille-et-Vilaine
Cesson-Sévigné
2 rue de la Chalotais

Lycée Sévigné, 2, rue de la Chalotais (Cesson-Sévigné)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA35132838

Date de l'enquête initiale : 2023

Date(s) de rédaction : 2023

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire du patrimoine des lycées de Bretagne

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : lycée

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales :

Historique

Un lycée pour répondre au développement démographique de l'est rennais, au cours des toutes premières années de la décentralisation.

Quelques mois après les premières élections régionales et la décentralisation des lycées, en 1986, la Région établit un plan de construction de nouveaux établissements. Pour l'Ille-et-Vilaine, alors que la construction d'un lycée est programmée à l'ouest de Rennes (Montfort-sur-Meu, ouvert en 1988), la Région recherche des sites d'implantation dans la "grande périphérie" ouest et sud de Rennes.

Cinq communes se portent candidates : Cesson-Sévigné, Bruz, Janzé, Bain-de-Bretagne et Liffré.

Ainsi, la première citée fait acte de candidature, par voie de délibération municipale en date du 24 février 1988, pour un établissement alors évalué à 600 élèves. Elle met en avant la scolarisation à Rennes de 983 lycéens habitant Cesson-Sévigné ou une des trois communes voisines ainsi que le dynamisme démographique de l'est rennais. Le dossier de candidature, déposé en 1989, présente trois terrains, dont celui de Champagné. La Ville insiste sur sa capacité à participer "sans problème à hauteur de 25% du coût de construction" et sur le caractère "sportif" de la commune.

Le lors d'une session, en janvier 1990, le Conseil régional prend sa décision en faveur de l'implantation de deux nouveaux lycées à Cesson-Sévigné et Bain-de-Bretagne.

Le terrain de Champagné mis à disposition de la Région mesure 54 684 m². Il est situé au sud de la commune de Cesson-Sévigné, le long de la Vilaine et de l'ancienne route de Paris. Les bâtiments d'une ancienne ferme organisée autour d'une cour en occupent le centre : certains datent du 16^e siècle.

La Région, maître d'ouvrage décide de confier la conduite de l'opération à la DDE d'Ille-et-Vilaine.

Une agence rennaise, celle de Joël Y. Gautier choisie pour concevoir un lycée pour 1200 externes ou demi-pensionnaires.

Lors de la première 1ere phase de la consultation pour choisir les concepteurs, huit équipes parmi plus de 34 sont sélectionnées sur références et invitées à proposer une esquisse. Il s'agit de l'Atelier du Canal ; Arcature - Le Trionnaire - Tassot ; Brajon - Nicolas - Ressaussière ; Gautier ; Berger ; G. Maurios ; B. et C. Guillouet associés à P. Vallée ; Debolois - Guerville - Dunet - Cras et Dayot. Les réponses déposées pour le 18 juin 1990. Le jury bénéficie pour éclairer ses choix d'une analyse de la société SOCOTEC remise le 3 juillet 1990.

Lors de la seconde phase, trois équipes associant des architectes et un bureau d'étude sont admises à présenter un avant-projet sommaire qui doit être rendu pour le 20 sept 2010 : Gautier ; Arcature - Tassot - Le Trionnaire et Berger.

Parmi elles, est retenue l'agence de Joël Y. Gautier (né en 1938), dont le projet est le seul à planter les bâtiments parallèlement à la Vilaine/ Un choix qui permet de ne pas faire obstacle à l'écoulement des eaux en cas de crue, de limiter l'impact des vents dominants et de bénéficier de bonnes expositions au soleil. Le projet comporte trois bâtiments : le premier regroupe l'externat, l'administration, le forum, le CDI et un amphithéâtre, le deuxième la restauration scolaire et le foyer des élèves, le troisième les logements de fonction (voir les illustrations du dossier et la partie description).

Les entreprises de construction sont choisies en mars 1991. Les travaux débutent en avril et sont réceptionnés en juillet 1992. Le lycée ouvre à la rentrée, en septembre, et est inauguré le 10 octobre. Le projet pédagogique a évolué au fil des mois. L'établissement est ainsi conçu pour accueillir 1200 élèves préparés au baccalauréats A, B, C, D, E et G.

Le lycée a coûté 85 millions de francs, dont 71,8 à la charge de la Région et 13,2 à celle de la commune.

Il reçoit le nom de Sévigné, à la fois évocateur du nom de la commune et de celui de la Marquise, sans toutefois s'y référer de façon trop explicite, dans la mesure où ses évocations des révoltes bretonnes dont elle fut contemporaine sont parfois considérées comme méprisantes. Le nom du sculpteur Jean Boucher (1870-1939) également suggéré, a été donné à l'amphithéâtre.

Héberger les élèves sportifs de haut-niveau

Dans un premier temps, le lycée dont le recrutement se réalise à proximité, ne comporte pas d'internat. Différents projets de rénovation et d'utilisation des bâtiments de la ferme de Champagné sont envisagés.

Il avait notamment été question d'y créer un hébergement pour des élèves sportifs de haut-niveau. Le Creps de Dinard était pressenti pour assurer la gestion de cet équipement, qui devait être financé par la Région, l'État (Jeunesse et Sports et Éducation nationale) et la Ville de Cesson-Sévigné. A la suite du désengagement du Creps, ce projet est resté lettre morte. La ferme n'a ainsi pas été rénovée. En 2010, ses bâtiments commençaient à s'effondrer. Ils ont été démolis en 2010.

Neuf ans plus tard, alors que le besoin d'hébergement des élèves sportifs de haut-niveau de l'agglomération rennaise demeure, la Région passe un marché de conception réalisation pour la construction d'un internat de 102 places et d'équipements sportifs à leur intention, ainsi que de quatre nouveaux logements.

La société d'économie mixte Sembreizh assure la maîtrise d'œuvre déléguée de ce projet. L'entreprise SOGEA, avec pour associé l'agence Mûrisserie architecture Parent + Rachdi, obtient le marché. Les travaux débutent en août 2020 et sont réceptionnés en août 2021. Le coût de construction de cet ensemble - toutes dépenses comprises, est de 6,43 millions d'euros. L'internat abrite, au rez-de-chaussée, une salle de musculation de 100 m², couverte d'une toiture végétalisée.

Période(s) principale(s) : 4e quart 20e siècle, Epoque contemporaine (), 1er quart 21e siècle, Epoque contemporaine ()

Dates : 1992 (daté par source), 2021 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Joël Yves Marie Gautier, Mûrisserie Architecture Parent + Rachdi (architecte, attribution par source)

Description

Comme un oiseau posé sur une île*

Le lycée est implanté sur un terrain de 5,47 ha environ, situé en bordure de la Vilaine et de la rue de Paris, à la sortie est de Rennes. Il est implanté dans ce qui forme encore, malgré l'urbanisation importante de la métropole, une coulée verte orientée nord-est - sud-ouest. Il est entouré d'eau par la Vilaine elle-même et des bras de décharge.

D'importants équipements sportifs le jouxtent : stade de football et d'Athlétisme, salles de sports (dont celle construite par la commune, à destination principale des lycéens), pôle France de Kayak situé 1,6 km en aval... Il est adressé dans la rue de La Chalotaïs qui lui offre une desserte automobile et par plusieurs lignes de transports en commun.

A l'origine, il est composé de trois bâtiments : le bâtiment principal abritant les salles de classe, l'administration, mais aussi un forum, un amphithéâtre, un CDI ; le bâtiment de la restauration scolaire et les logements de fonction. Cet ensemble a été agrandi en 2021 d'un internat de cent places environ, destiné aux élèves sportifs de haut-niveau qui poursuivent leurs études dans la métropole rennaise, ainsi que de quatre nouveaux logements de fonction.

Le bâtiment principal composé des salles de classes, de l'amphithéâtre, du CDI et du forum.

L'architecte Joël Y. Gautier a imaginé ce bâtiment en pensant à un héron, posé sur la prairie, au bord de l'eau. Il a tout d'abord veillé à l'implanter afin de ne pas créer un obstacle à l'écoulement des eaux en cas de crue ; se souvenant avoir découvert cet espace inondé, au cours des années 1960.

De plan rectangulaire, ce bâtiment d'aluminium et de verre, mesure environ 130 m. Orienté est-ouest, il s'inscrit dans le lit des vents dominants. Largement vitré, il est composé de deux longues ailes abritant les salles de classes et des bureaux. Entre ces ailes se développe, d'ouest en est, un amphithéâtre, un hall d'accueil faisant office de forum, le CDI et un jardin intérieur.

Les escaliers sont implantés parallèlement aux dégagements qui desservent les salles de classes. Ces derniers prennent la forme de coursives, en surplomb du hall. Ces circulations sont vouées très ouvertes. L'architecte, qui avait en charge à la même époque la restructuration du lycée Émile Zola, un ensemble de la fin du 19e siècle, s'est inspiré des galeries devant les salles de classe accessibles directement depuis les cours de ce dernier.

Le hall et le CDI sont éclairés chacun par soixante "canons" à lumière rectangulaires, recouvert de "skydomes" translucides, à l'exception de trois d'entre eux qui affichent des couleurs primaires.

La restauration scolaire ouverte sur le parc.

De plan trapézoïdal, la restauration scolaire est orientée sud-ouest nord-est. Le bâtiment reprend le même vocabulaire architectural mais ne comporte que deux niveaux. L'étage est occupé par les cuisines, le self-service et le réfectoire depuis lequel les élèves bénéficient de la vue sur la rivière et le parc du lycée, en surplomb d'une petite "plage" minérale, aménagée au bord de l'eau, sud-ouest. Les files d'attentes sont à l'abri, dans le vaste hall du rez-de-chaussée, qui abrite également un foyer des élèves, des sanitaires et des réserves.

Quatre premiers logements de fonction.

Les quatre premiers logements de fonction sont regroupés dans un bâtiment de plan rectangulaire, de deux nouveaux, implanté au sud-est de la parcelle, de l'autre côté du bras de décharge de la Vilaine. Cet espace, qui demeure une prairie, plus encore après la démolition des bâtiments de l'ancienne ferme de Champagné, est accessible à l'intérieur du lycée grâce à une passerelle sur la rivière. Ces logements, prévus pour être couverts d'un toit terrasse, se sont vu ajouter, une couverture en ardoise, en retrait de la façade. La commune avait en effet demandé, en 1991, des toitures s'harmonisant avec celles de la ferme.

Les adjonctions de 2021.

Sur cette partie de la parcelle ont été construits, en 2021, quatre autres logements de fonction et l'internat dédié aux élèves sportifs de haut niveau. La salle de sport de ce dernier et couverte d'une toiture végétalisée. La modénature de la façade ouest, bardée de bois, évoque l'univers sportif en suggérant un mur d'escalade. Ces architectures sont signées de l'agence Mûrisserie.

* Ce titre est repris d'une brochure éditée lors de l'ouverture du lycée.

Eléments descriptifs

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la région (Code : 0352304P)

Un héron posé sur la prairie

Le lycée Sévigné est l'un des premiers établissements construits par la Région Bretagne, au tout début de son existence en tant que collectivité territoriale. Sa construction, en 1992, répond à la croissance démographique de l'est rennais, urbain et périurbain.

L'architecte Joël Y. Gautier (né en 1938) remporte le concours et conçoit une architecture remarquable, tant par sa fluidité que par sa fonctionnalité. Tout en optant pour des matériaux comme l'aluminium et le verre, il réussit tout particulièrement l'insertion paysagère de cet ensemble, dans une coulée verte qui s'approche du centre de l'agglomération, le long de la Vilaine.

La monumentalité de ce lycée conçu pour 1200 élèves symbolise bien l'affirmation d'un nouveau pouvoir régional.

S'il ne possède pas de décoration au titre du 1% artistique, le lycée abrite un plâtre du sculpteur [Jean Boucher](#) (1870-1939), représentant le buste de Victor Hugo.

Références documentaires

Documents d'archive

• Lycée de Cesson-Sévigné

Région Bretagne (Service des archives) : 209W50. *Lycée de Cesson-Sévigné, 1991-19992.*
Région Bretagne (Service des archives) : 209W49 et 50

• Implantation d'un nouveau lycée, dossiers de candidatures

Région Bretagne (Service des archives) : 557W211. *Implantation d'un nouveau lycée, dossiers de candidatures.*
Région Bretagne (Service des archives) : 557W211

• Cesson-Sévigné. Lycée Sévigné. Travaux et entretien.

Région Bretagne (Service des archives) : 538W31. *Cesson-Sévigné. Lycée Sévigné. Travaux et entretien.*
Région Bretagne (Service des archives) : 538W31

• Cesson-Sévigné, lycée Sévigné, inauguration du lycée.

Région Bretagne (Service des archives) : 211W29. *Cesson-Sévigné, lycée Sévigné, inauguration du lycée.*

Région Bretagne (Service des archives) : 211W29

- **Lycée Cesson-Sévigné. Comme une porte sur le futur : brochure sur ce nouveau lycée.**
Région Bretagne (Service des archives) : 1678W236. *Lycée Cesson-Sévigné. Comme une porte sur le futur : brochure sur ce nouveau lycée.*
Région Bretagne (Service des archives) : 1678W236
- **Lycée Sévigné. Travaux d'entretien, dénomination et acquisition d'une oeuvre (...)**
Région Bretagne (Service des archives) : 1022W19. *Lycée Sévigné. Travaux d'entretien, dénomination et acquisition d'une oeuvre (...)*
Région Bretagne (Service des archives) : 1022W19
- **Lettre info chantier. Lizher-Kelaouin chanter. 1er septembre 2021. Lycée Sévigné.**
Région Bretagne (Service des archives) : 1678W2064. *Lettre info chantier. Lizher-Kelaouin chanter. 1er septembre 2021. Lycée Sévigné.*
Région Bretagne (Service des archives) : 1678W2064

Bibliographie

- **Dictionnaire des lycées publics de Bretagne. Geriadur liseoù publik Breizh. Histoire, culture, patrimoine**
BRANCHEREAU, Jean-Pierre, CROIX, Alain, GUYVARC'H, Didier, PANFILI, Didier. *Dictionnaire des lycées publics de Bretagne. Geriadur liseoù publik Breizh. Histoire, culture, patrimoine*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, 656 p.

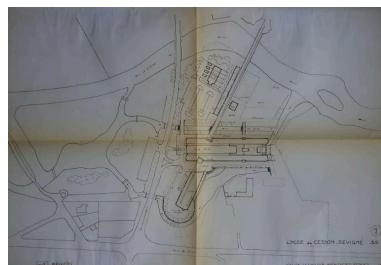
Liens web

- site officiel du lycée. : <https://www.lycee-sevigne-cesson.ac-rennes.fr/>
- Article sur Jean Boucher, par Philippe Bonnet, sur le site internet de la Ville de Cesson-Sévigné. : <https://www.jean-boucher.org/un-sculpteur-dans-lhistoire/>

Illustrations



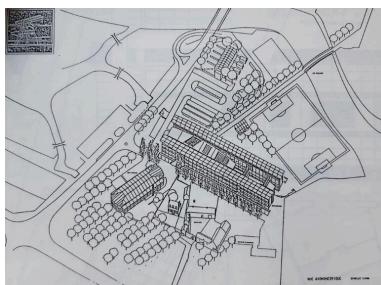
Plan de situation. Joël Y. Gautier, 22/02/1991
Phot. Joël Yves Marie Gautier
IVR53_20263510005NUC



Plan de masse. Joël Y. Gautier, 25/11/1990.
Phot. Joël Yves Marie Gautier
IVR53_20263510012NUC



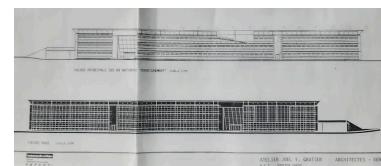
Plan de masse. Joël Y. Gautier, 22/02/1991
Phot. Joël Yves Marie Gautier
IVR53_20263510010NUC



Vue axonométrique. Joël Y. Gautier, vers 1990.
Phot. Joël Yves Marie Gautier
IVR53_20263510003NUC



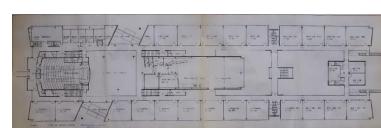
Esquisse de vue d'ensemble.
Joël Y. Gautier, vers 1990.
Phot. Joël Yves Marie Gautier
IVR53_20263510004NUC



Élévations des façades sud et nord du bâtiment d'enseignement.
Joël Y. Gautier, 1990-1991
Phot. Joël Yves Marie Gautier
IVR53_20263510015NUC



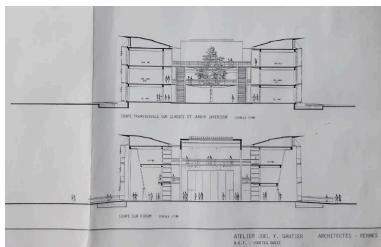
Plan du bâtiment principal, niveau 0. Joël Y. Gautier, 16/11/1990.
Phot. Joël Yves Marie Gautier
IVR53_20263510009NUC



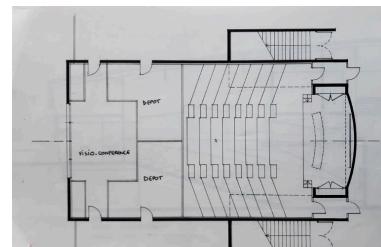
Plan du bâtiment principal, niveau 1. Joël Y. Gautier, 16/11/1990.
Phot. Joël Yves Marie Gautier
IVR53_20263510008NUC



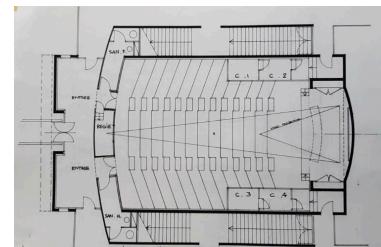
Plan du bâtiment principal, niveau 2. Joël Y. Gautier, 16/11/1990.
Phot. Joël Yves Marie Gautier
IVR53_20263510007NUC



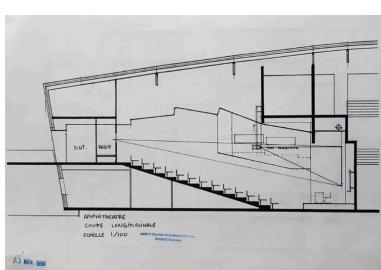
Coupes transversales sur les classes et sur le forum.
Joël Y. Gautier, 1990-1991
Phot. Joël Yves Marie Gautier
IVR53_20263510016NUC



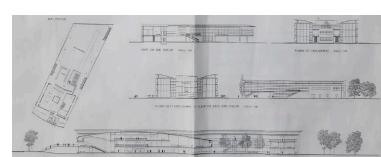
Plan de l'amphithéâtre, niveau 0. Joël Y. Gautier, architecte, 1990.
Phot. Joël Yves Marie Gautier
IVR53_20263510018NUC



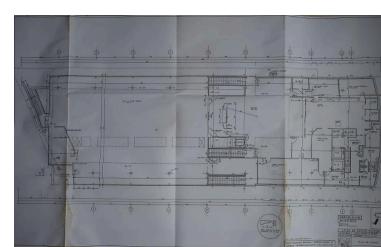
Plan de l'amphithéâtre, niveau 1. Joël Y. Gautier, architecte, 1990.
Phot. Joël Yves Marie Gautier
IVR53_20263510020NUC



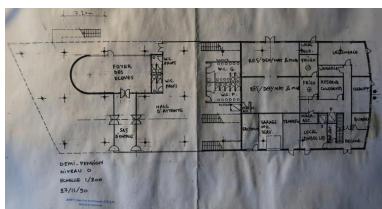
Coupe longitudinale de l'amphithéâtre. Joël Y. Gautier, architecte, 1990.
Phot. Joël Yves Marie Gautier
IVR53_20263510019NUC



Plan, coupe et élévation ouest du restaurant scolaire ; élévations des pignons est et ouest du bâtiment d'enseignement et coupe longitudinale de ce dernier.
Joël Y. Gautier, 1990-1991
Phot. Joël Yves Marie Gautier
IVR53_20263510014NUC



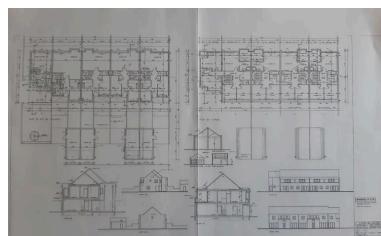
Plan de l'étage de la restauration scolaire. Joël Y. Gautier, 1991
Phot. Joël Yves Marie Gautier
IVR53_20263510013NUC



Plan du niveau 0 de la restauration scolaire et foyer des élèves.

Joël Y. Gautier, 27/11/1990.

Phot. Joël Yves Marie Gautier
IVR53_20263510011NUC



Plans, coupes et élévations des logements de fonction. Joël Y. Gautier, architecte, 1991.

Phot. Joël Yves Marie Gautier
IVR53_20263510017NUC



Le hall du lycée avec ses couloirs aériens. Joël Y. Gautier, architecte, 1992.

Phot. Bernard Bègne

IVR53_20253501410NUCA



Vue partielle du hall et vue d'ensemble escalier coursive couloir.

Joël Y. Gautier, architecte, 1992.

Phot. Bernard Bègne

IVR53_20253501404NUCA



Coursive du premier étage au-dessus du hall. Joël Y. Gautier, architecte, 1992.

Phot. Bernard Bègne

IVR53_20253501406NUCA



Palier et organes de circulation. Joël Y. Gautier, architecte, 1992.

Phot. Bernard Bègne

IVR53_20253501407NUCA



Vue partielle du CDI prise depuis la mezzanine. Joël Y. Gautier, architecte, 1992.

Phot. Bernard Bègne

IVR53_20253501397NUCA



Vue d'ensemble du CDI. Joël Y. Gautier, architecte, 1992.

Phot. Bernard Bègne

IVR53_20253501399NUCA



Vue d'ensemble de la mezzanine du CDI. Joël Y. Gautier, architecte, 1992.

Phot. Bernard Bègne

IVR53_20253501393NUCA



Vue partielle du CDI et de sa mezzanine. Joël Y. Gautier, architecte, 1992.
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20253501400NUCA



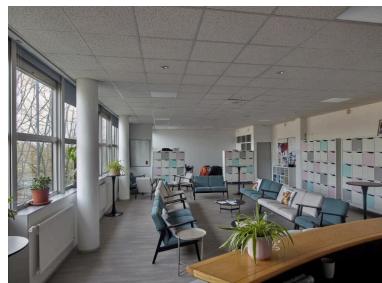
La mezzanine et le CDI pris depuis l'escalier. Joël Y. Gautier, architecte, 1992.
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20253501398NUCA



Deux salles de classe sur la mezzanine du CDI. Joël Y. Gautier, architecte, 1992.
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20253501394NUCA



Vue partielle du CDI prise depuis la mezzanine. Joël Y. Gautier, architecte, 1992.
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20253501396NUCA



La salle des professeurs. Joël Y. Gautier, architecte, 1992.
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20253501416NUCA



L'amphithéâtre. Joël Y. Gautier, architecte, 1992.
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20253501413NUCA



L'amphithéâtre. Joël Y. Gautier, architecte, 1992.
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20253501414NUCA



Buste en plâtre de Victor Hugo,
œuvre du sculpteur Jean Boucher.
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20253501412NUCA

Le hall. A l'arrière plan, un espace
que les lycéens peuvent s'approprier
comme "salle d'étude" ouverte.
Joël Y. Gautier, architecte, 1992.
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20253501409NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Halle de sports, rue de La Chalotais (Cesson-Sévigné) (IA35132516) Bretagne, Ille-et-Vilaine, Cesson-Sévigné, rue de La Chalotais

Auteur(s) du dossier : Thierry Goyet

Copyright(s) : (c) Région Bretagne



Plan de situation. Joël Y. Gautier, 22/02/1991

Référence du document reproduit :

- **Lycée de Cesson-Sévigné. Plans coupes façades.**

Région Bretagne (Service des archives) : 209W50. *Lycée de Cesson-Sévigné. Plans coupes façades.*
Région Bretagne (Service des archives) : 209W50

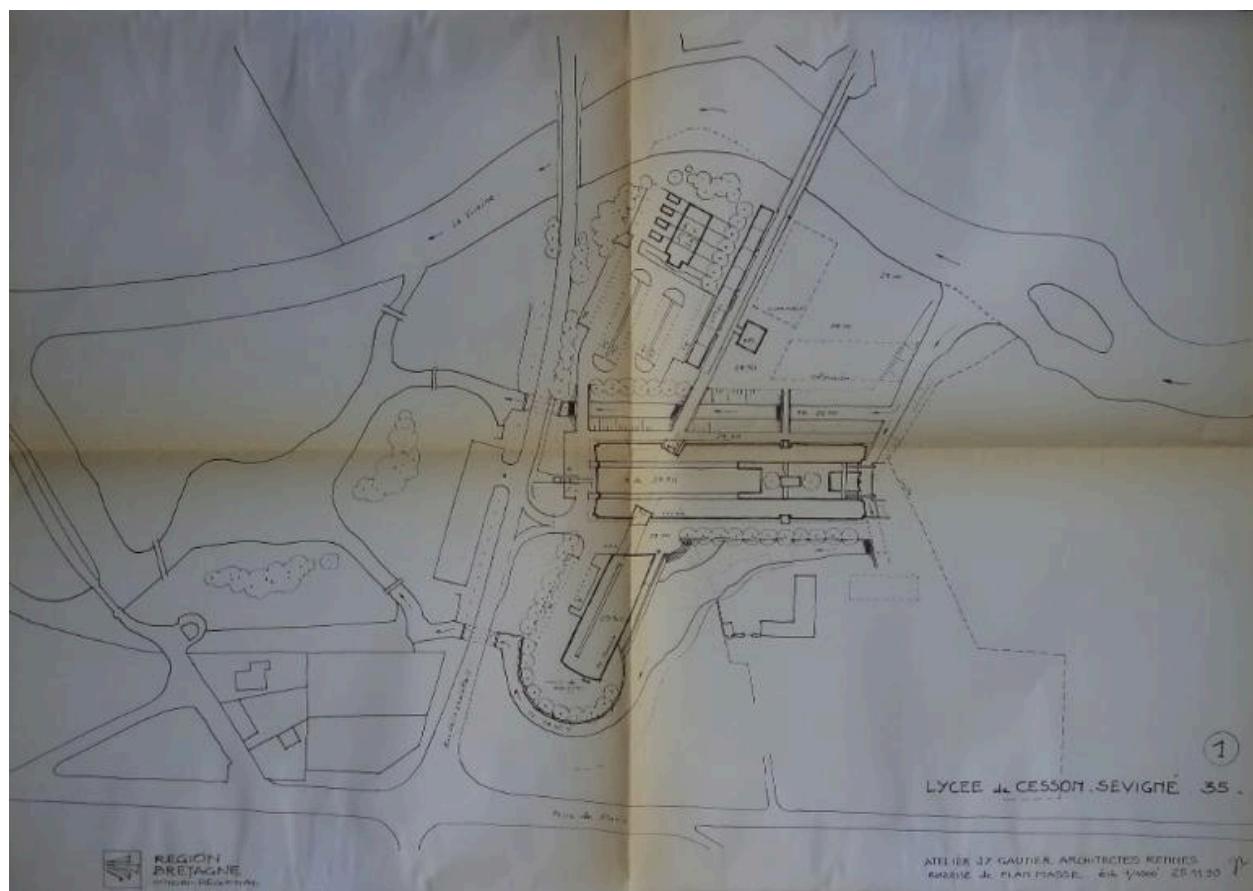
IVR53_20263510005NUC

Auteur de l'illustration : Joël Yves Marie Gautier

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de masse. Joël Y. Gautier, 25/11/1990.

Référence du document reproduit :

- **Lycée de Cesson-Sévigné. Plans coupes façades.**

Région Bretagne (Service des archives) : 209W50. *Lycée de Cesson-Sévigné. Plans coupes façades.*

Région Bretagne (Service des archives) : 209W50

IVR53_20263510012NUC

Auteur de l'illustration : Joël Yves Marie Gautier

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de masse. Joël Y. Gautier, 22/02/1991

Référence du document reproduit :

- Lycée de Cesson-Sévigné. Plans coupes façades.

Région Bretagne (Service des archives) : 209W50. Lycée de Cesson-Sévigné. Plans coupes façades.

Région Bretagne (Service des archives) : 209W50

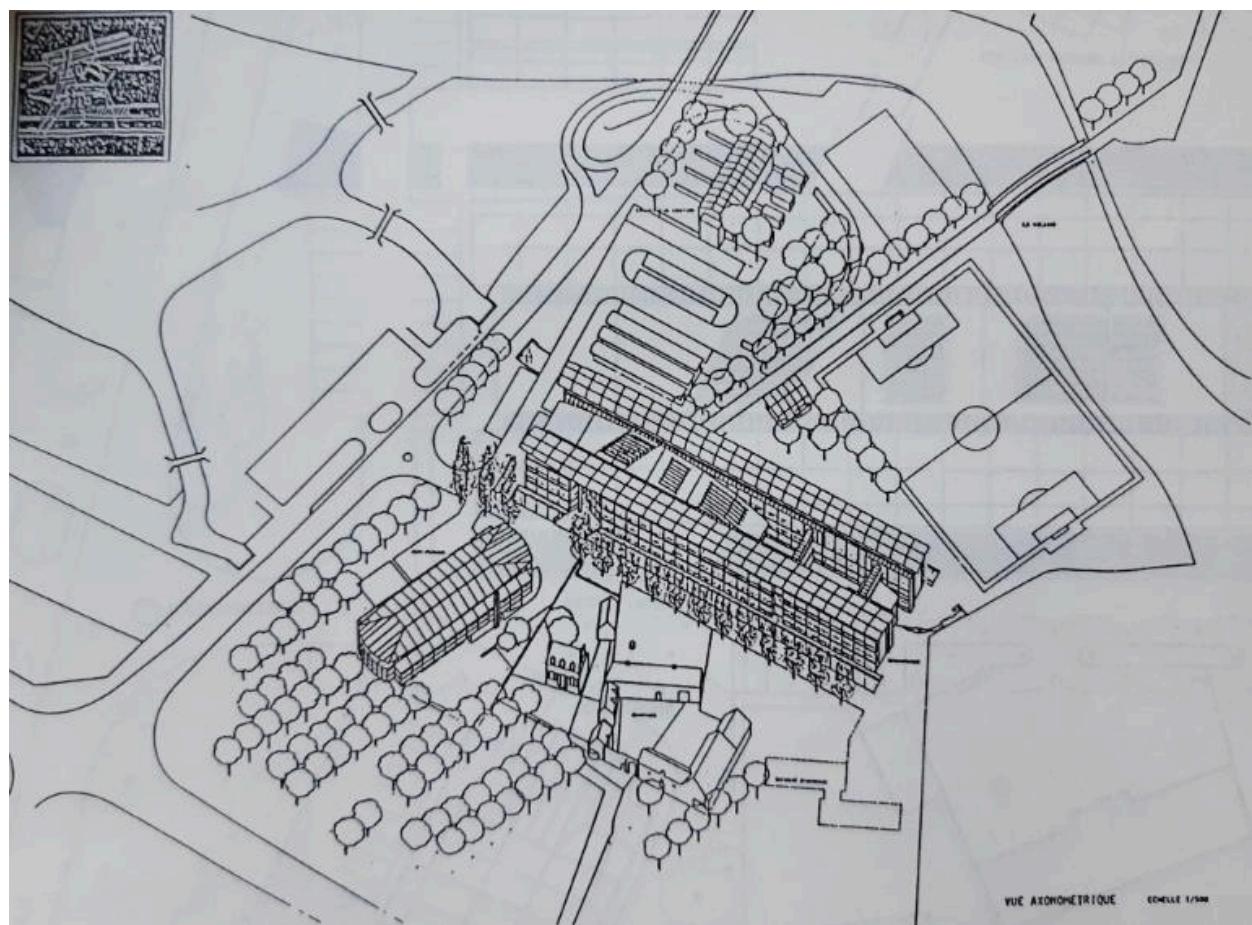
JVR53 20263510010NUC

Auteur de l'illustration : Joël Yves Marie Gautier

Date de prise de vue : 2026

Date de prise de vue
(c) Région Bretagne

(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue axonométrique. Joël Y. Gautier, vers 1990.

Référence du document reproduit :

- **Lycée de Cesson-Sévigné. Plans coupes façades.**

Région Bretagne (Service des archives) : 209W50. *Lycée de Cesson-Sévigné. Plans coupes façades.*

Région Bretagne (Service des archives) : 209W50

IVR53_20263510003NUC

Auteur de l'illustration : Joël Yves Marie Gautier

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Esquisse de vue d'ensemble. Joël Y. Gautier, vers 1990.

Référence du document reproduit :

- **Lycée de Cesson-Sévigné. Plans coupes façades.**

Région Bretagne (Service des archives) : 209W50. *Lycée de Cesson-Sévigné. Plans coupes façades.*

Région Bretagne (Service des archives) : 209W50

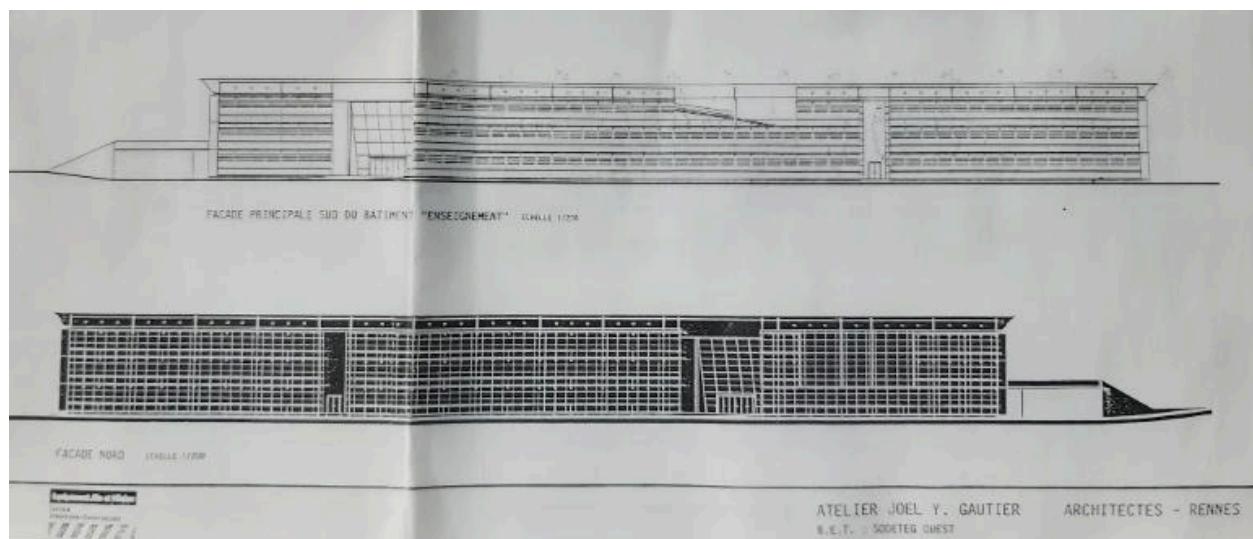
IVR53_20263510004NUC

Auteur de l'illustration : Joël Yves Marie Gautier

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Élévations des façades sud et nord du bâtiment d'enseignement. Joël Y. Gautier, 1990-1991

Référence du document reproduit :

• **Lycée de Cesson-Sévigné. Plans coupes façades.**

Région Bretagne (Service des archives) : 209W50. *Lycée de Cesson-Sévigné. Plans coupes façades.*

Région Bretagne (Service des archives) : 209W50

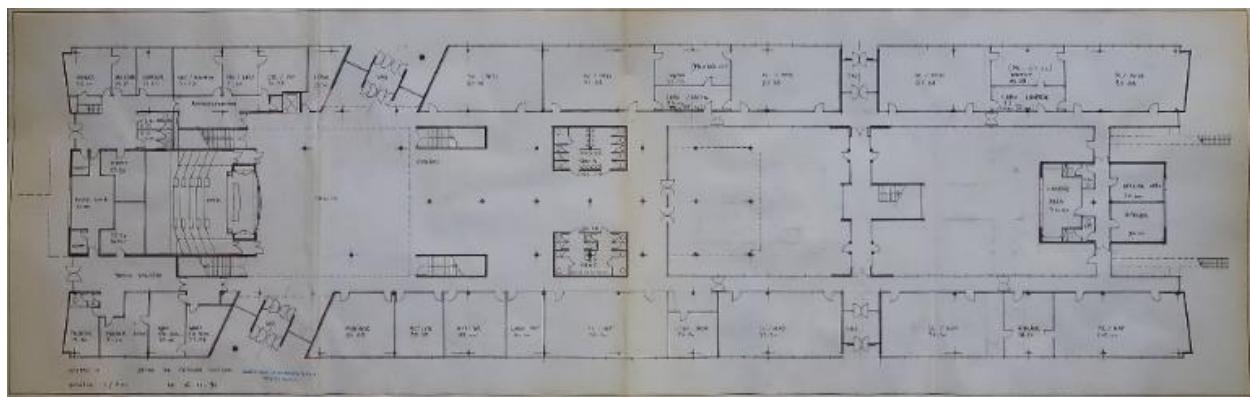
IVR53_20263510015NUC

Auteur de l'illustration : Joël Yves Marie Gautier

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan du bâtiment principal, niveau 0. Joël Y. Gautier, 16/11/1990.

Référence du document reproduit :

- **Lycée de Cesson-Sévigné. Plans coupes façades.**

Région Bretagne (Service des archives) : 209W50. *Lycée de Cesson-Sévigné. Plans coupes façades.*

Région Bretagne (Service des archives) : 209W50

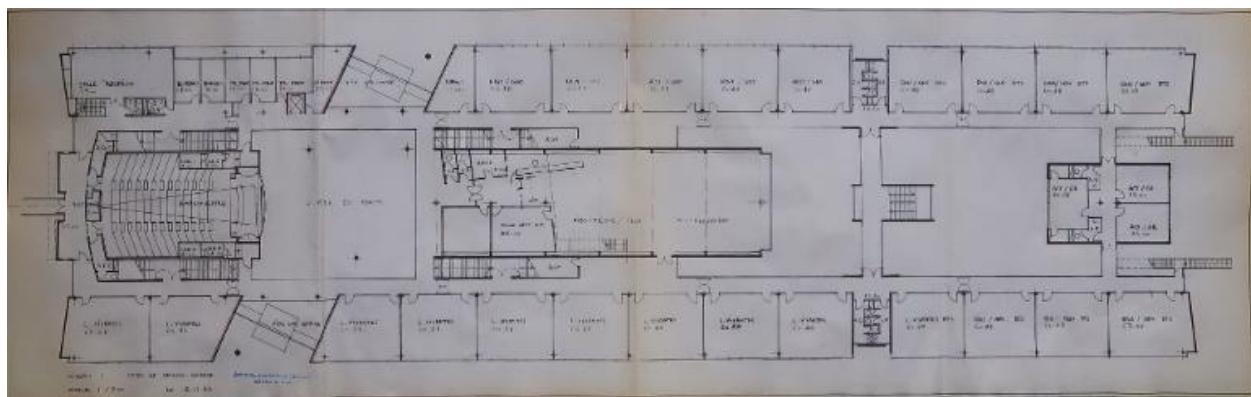
IVR53_20263510009NUC

Auteur de l'illustration : Joël Yves Marie Gautier

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan du bâtiment principal, niveau 1. Joël Y. Gautier, 16/11/1990.

Référence du document reproduit :

- **Lycée de Cesson-Sévigné. Plans coupes façades.**

Région Bretagne (Service des archives) : 209W50. *Lycée de Cesson-Sévigné. Plans coupes façades.*

Région Bretagne (Service des archives) : 209W50

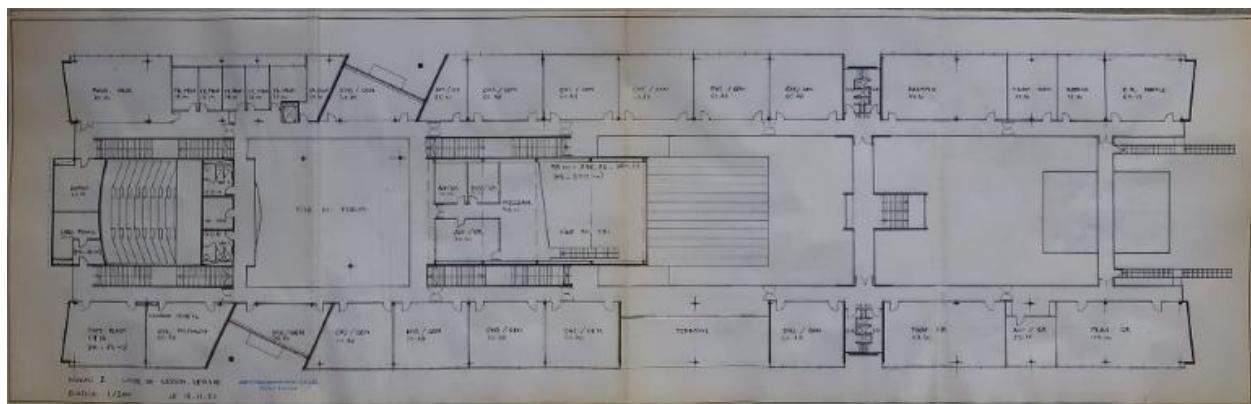
IVR53_20263510008NUC

Auteur de l'illustration : Joël Yves Marie Gautier

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan du bâtiment principal, niveau 2. Joël Y. Gautier, 16/11/1990.

Référence du document reproduit :

- **Lycée de Cesson-Sévigné. Plans coupes façades.**

Région Bretagne (Service des archives) : 209W50. *Lycée de Cesson-Sévigné. Plans coupes façades.*

Région Bretagne (Service des archives) : 209W50

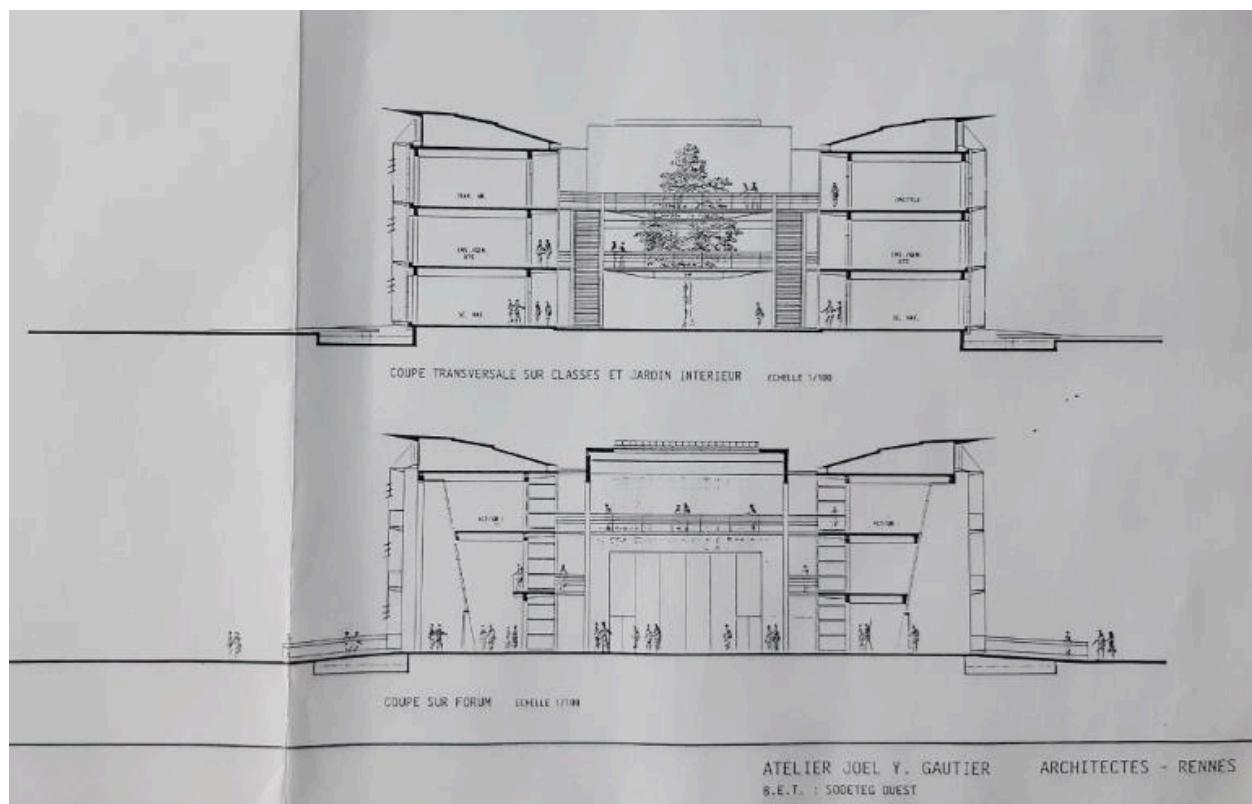
IVR53_20263510007NUC

Auteur de l'illustration : Joël Yves Marie Gautier

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Coupes transversales sur les classes et sur le forum. Joël Y. Gautier, 1990-1991

Référence du document reproduit :

- **Lycée de Cesson-Sévigné. Plans coupes façades.**

Région Bretagne (Service des archives) : 209W50. *Lycée de Cesson-Sévigné. Plans coupes façades.*

Région Bretagne (Service des archives) : 209W50

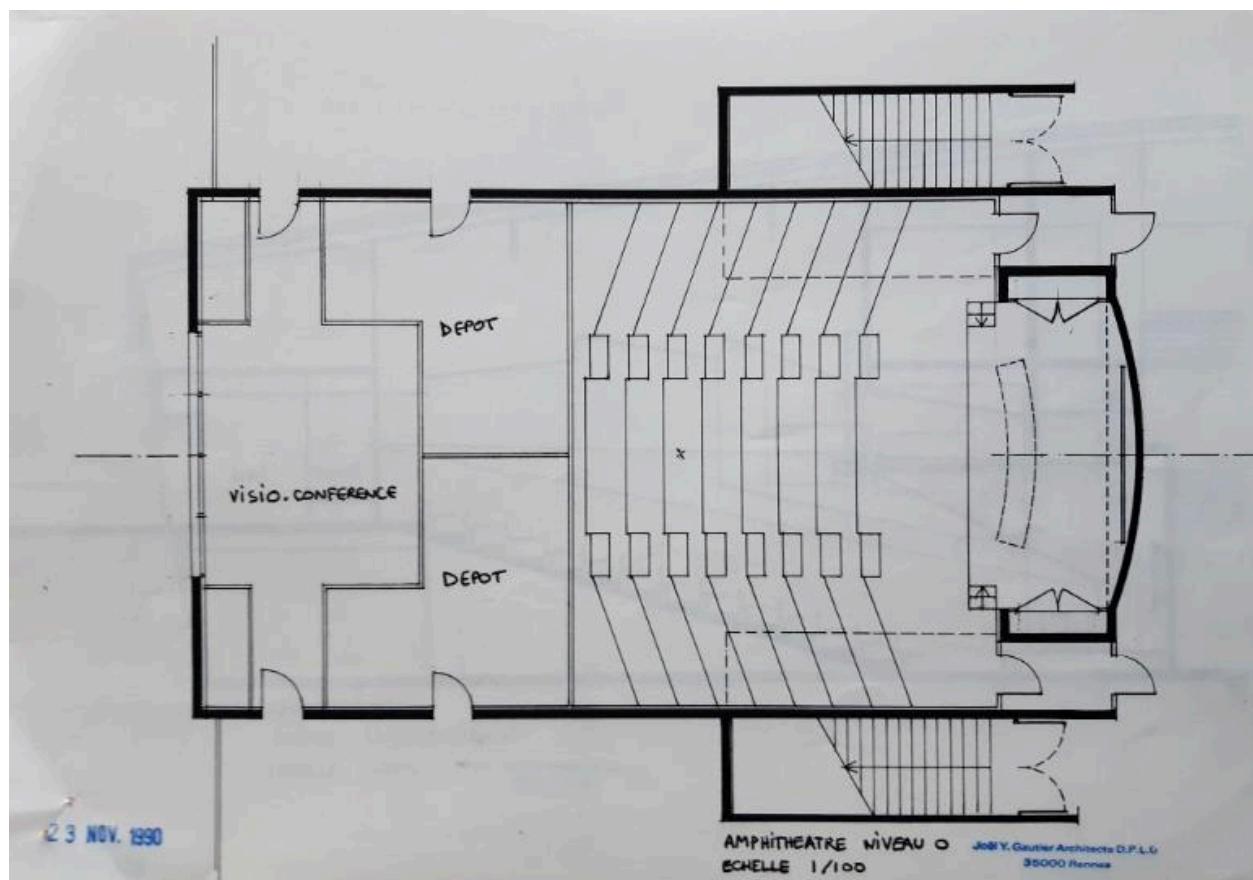
IVR53_20263510016NUC

Auteur de l'illustration : Joël Yves Marie Gautier

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de l'amphithéâtre, niveau 0. Joël Y. Gautier, architecte, 1990.

Référence du document reproduit :

- **Lycée de Cesson-Sévigné : plans.**

Région Bretagne (Service des archives) : 209W49. *Lycée de Cesson-Sévigné : plans.*

Région Bretagne (Service des archives) : 209W49

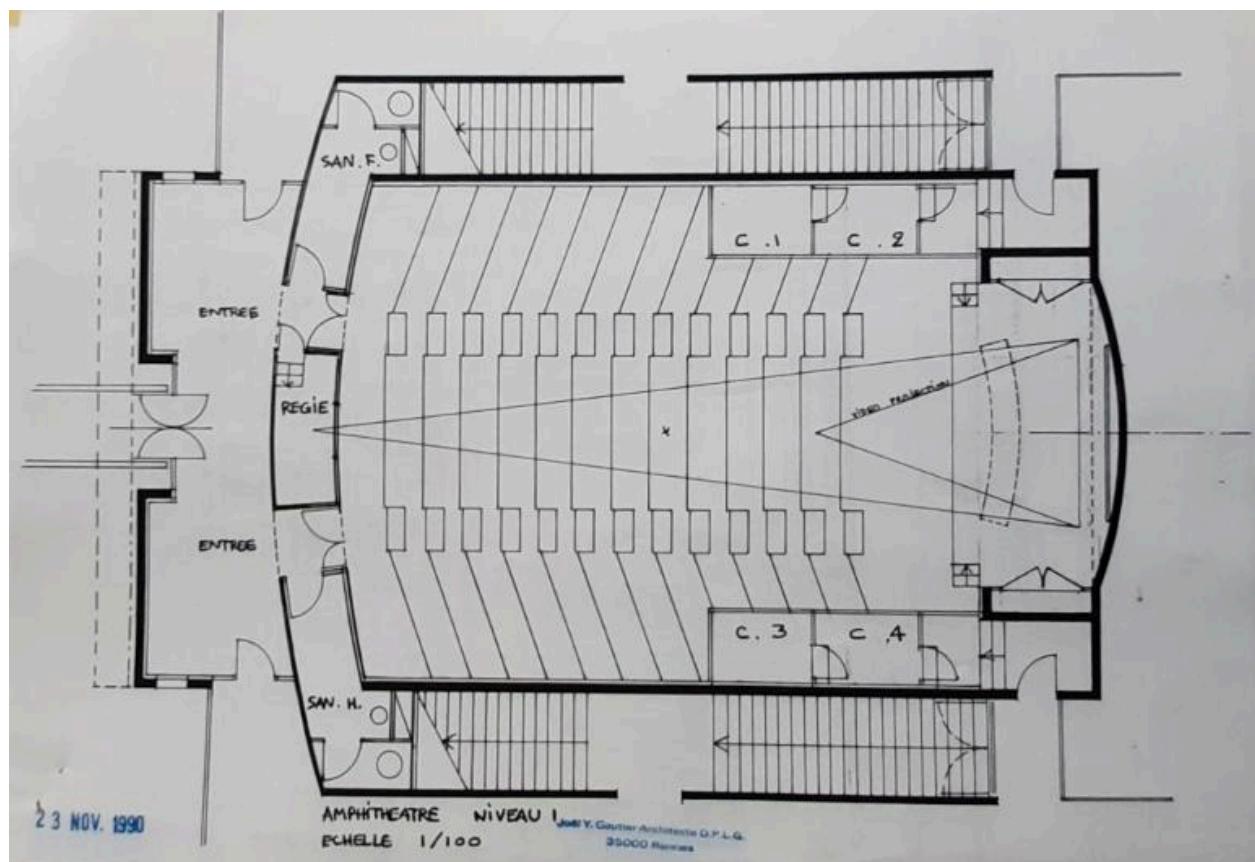
IVR53_20263510018NUC

Auteur de l'illustration : Joël Yves Marie Gautier

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de l'amphithéâtre, niveau 1. Joël Y. Gautier, architecte, 1990.

Référence du document reproduit :

- **Lycée de Cesson-Sévigné : plans.**
Région Bretagne (Service des archives) : 209W49. *Lycée de Cesson-Sévigné : plans.*
Région Bretagne (Service des archives) : 209W49

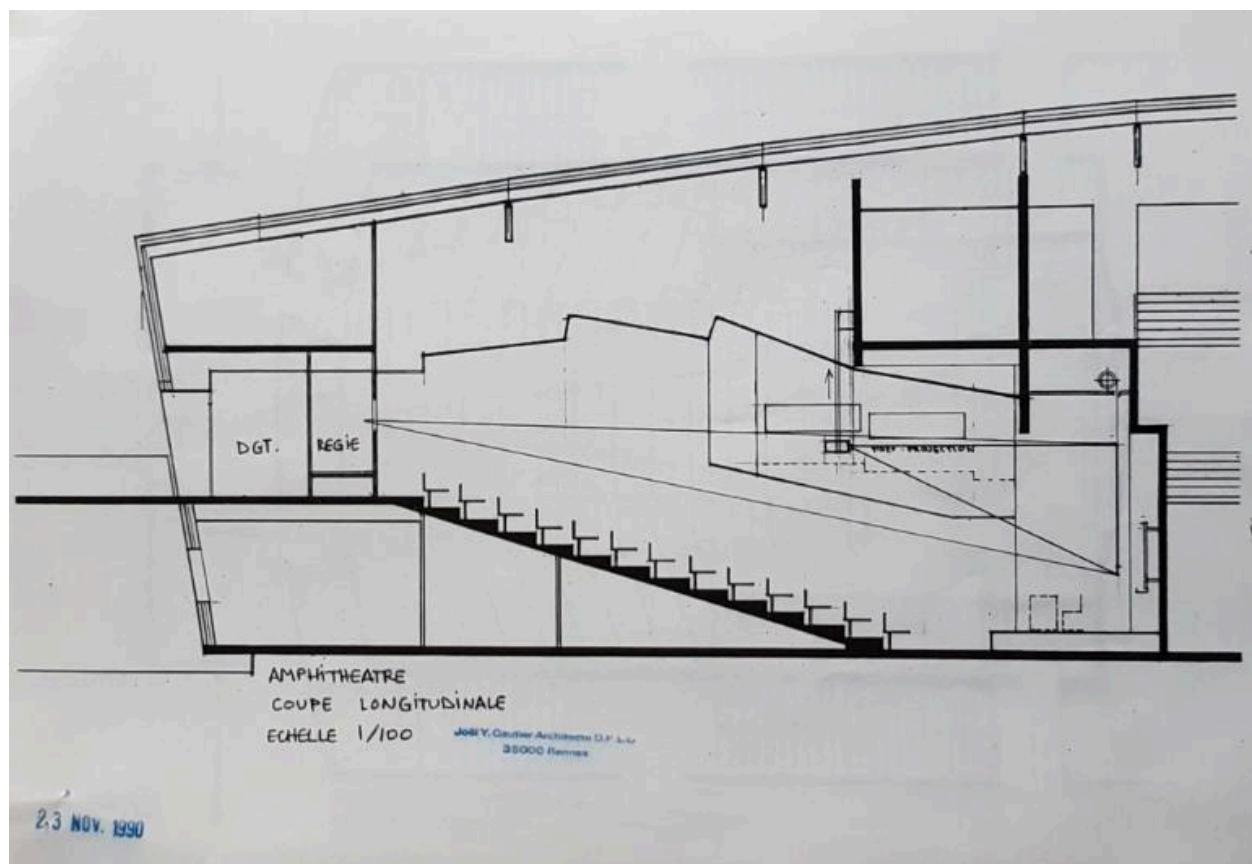
IVR53_20263510020NUC

Auteur de l'illustration : Joël Yves Marie Gautier

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Coupe longitudinale de l'amphithéâtre. Joël Y. Gautier, architecte, 1990.

Référence du document reproduit :

- **Lycée de Cesson-Sévigné : plans.**
Région Bretagne (Service des archives) : 209W49. *Lycée de Cesson-Sévigné : plans.*
Région Bretagne (Service des archives) : 209W49

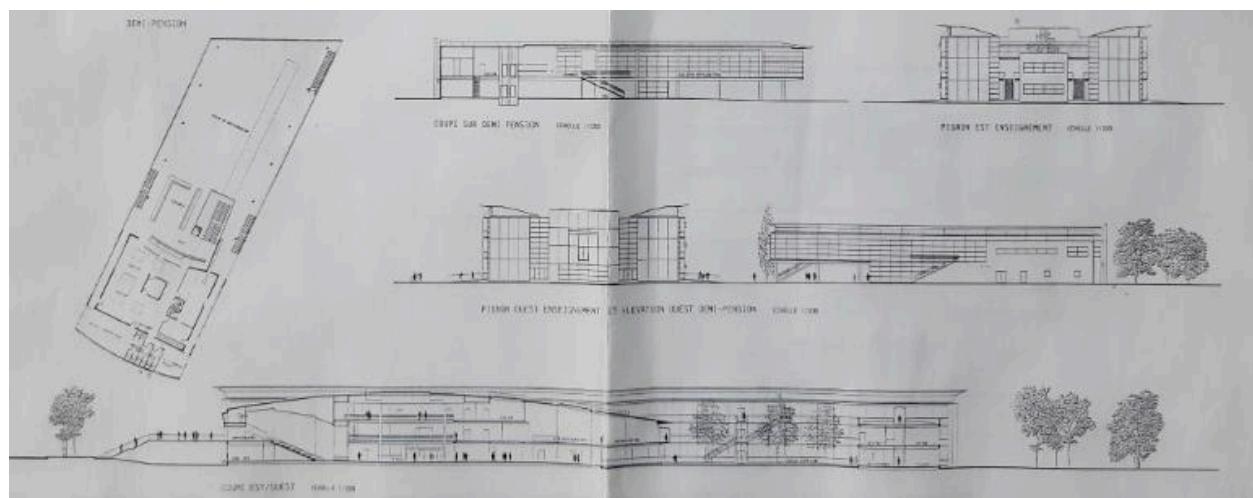
IVR53_20263510019NUC

Auteur de l'illustration : Joël Yves Marie Gautier

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan, coupe et élévation ouest du restaurant scolaire ; élévations des pignons est et ouest du bâtiment d'enseignement et coupe longitudinale de ce dernier. Joël Y. Gautier, 1990-1991

Référence du document reproduit :

- **Lycée de Cesson-Sévigné. Plans coupes façades.**

Région Bretagne (Service des archives) : 209W50. *Lycée de Cesson-Sévigné. Plans coupes façades.*

Région Bretagne (Service des archives) : 209W50

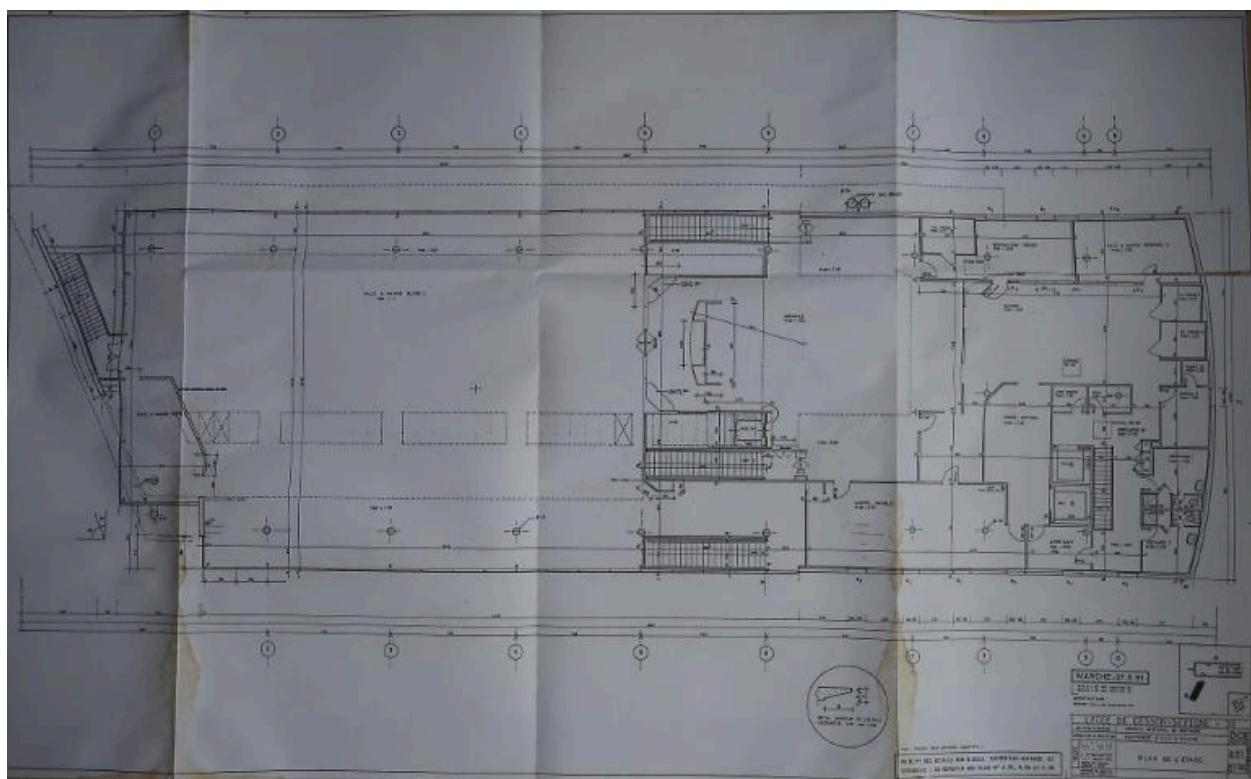
IVR53_20263510014NUC

Auteur de l'illustration : Joël Yves Marie Gautier

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de l'étage de la restauration scolaire. Joël Y. Gautier, 1991

Référence du document reproduit :

- **Lycée de Cesson-Sévigné. Plans coupes façades.**

Région Bretagne (Service des archives) : 209W50. *Lycée de Cesson-Sévigné. Plans coupes façades.*

Région Bretagne (Service des archives) : 209W50

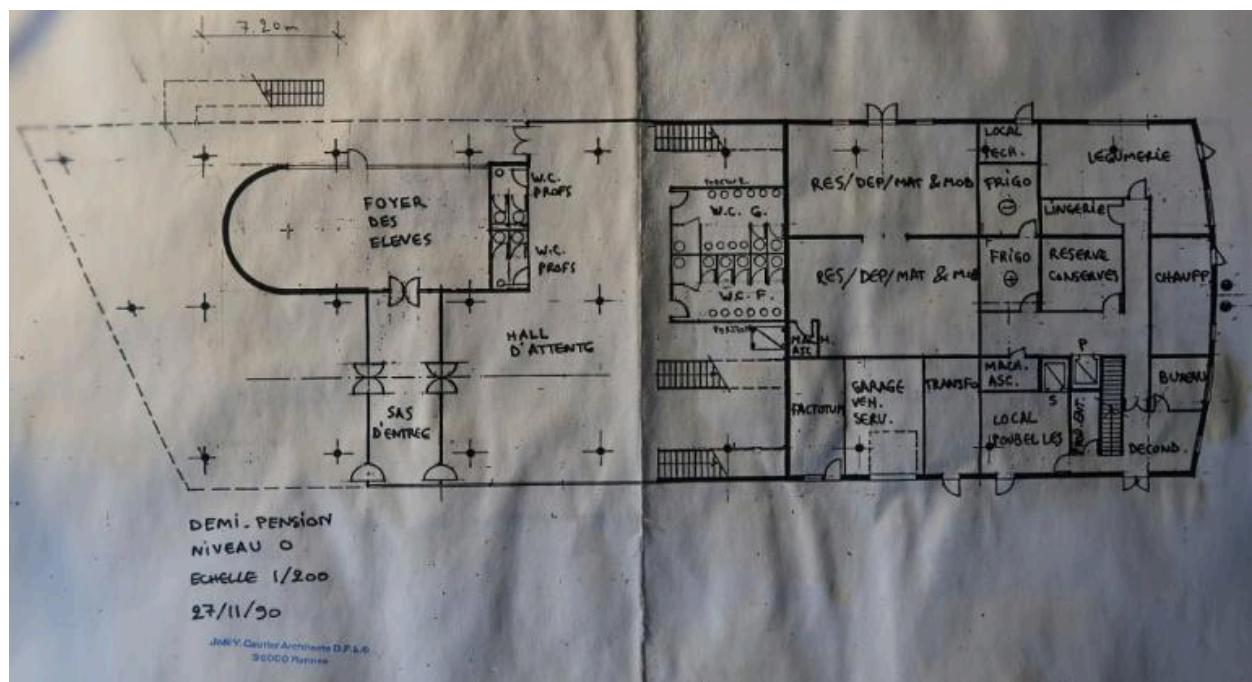
IVR53_20263510013NUC

Auteur de l'illustration : Joël Yves Marie Gautier

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan du niveau 0 de la restauration scolaire et foyer des élèves. Joël Y. Gautier, 27/11/1990.

Référence du document reproduit :

- **Lycée de Cesson-Sévigné. Plans coupes façades.**

Région Bretagne (Service des archives) : 209W50. *Lycée de Cesson-Sévigné. Plans coupes façades.*

Région Bretagne (Service des archives) : 209W50

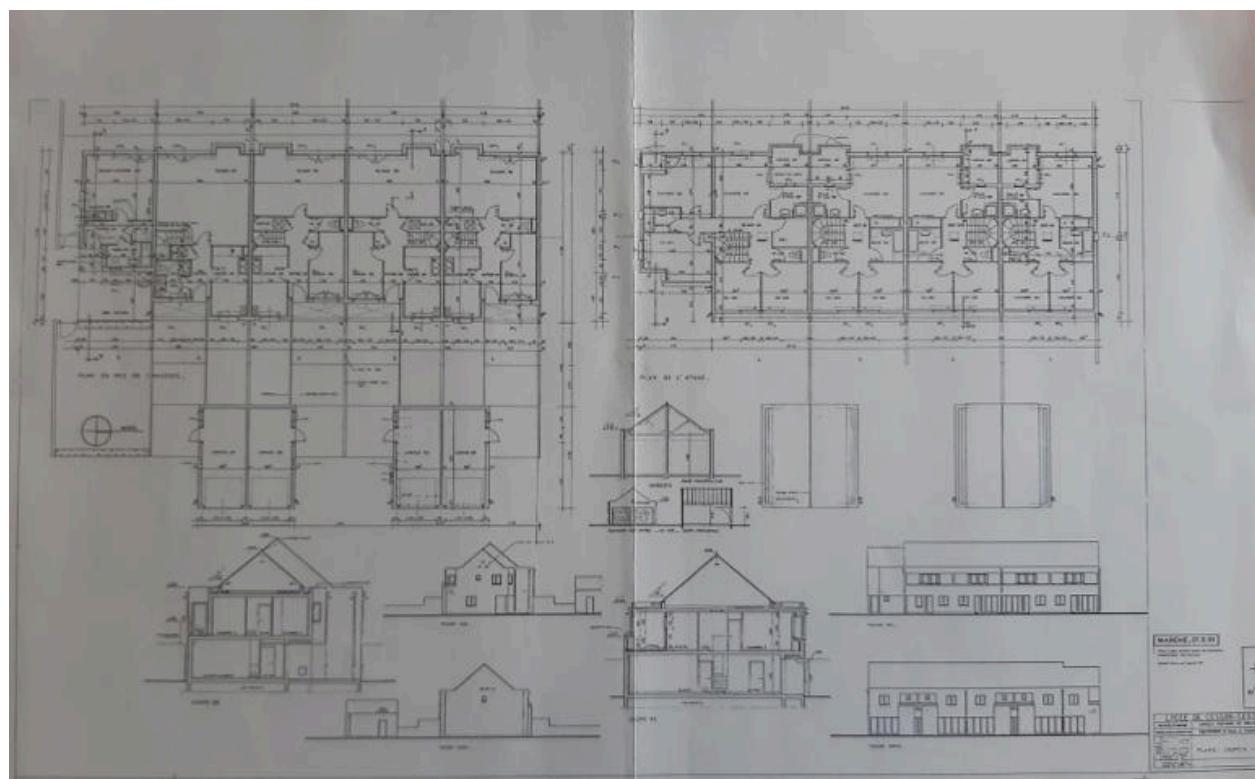
IVR53_20263510011NUC

Auteur de l'illustration : Joël Yves Marie Gautier

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plans, coupes et élévations des logements de fonction. Joël Y. Gautier, architecte, 1991.

Référence du document reproduit :

- **Lycée de Cesson-Sévigné : plans.**

Région Bretagne (Service des archives) : 209W49. *Lycée de Cesson-Sévigné : plans.*

Région Bretagne (Service des archives) : 209W49

IVR53_20263510017NUC

Auteur de l'illustration : Joël Yves Marie Gautier

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le hall du lycée avec ses couloirs aériens. Joël Y. Gautier, architecte, 1992.

IVR53_20253501410NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue partielle du hall et vue d'ensemble escalier coursive couloir. Joël Y. Gautier, architecte, 1992.

IVR53_20253501404NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Coursive du premier étage au-dessus du hall. Joël Y. Gautier, architecte, 1992.

IVR53_20253501406NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Palier et organes de circulation. Joël Y. Gautier, architecte, 1992.

IVR53_20253501407NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue partielle du CDI prise depuis la mezzanine. Joël Y. Gautier, architecte, 1992.

IVR53_20253501397NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble du CDI. Joël Y. Gautier, architecte, 1992.

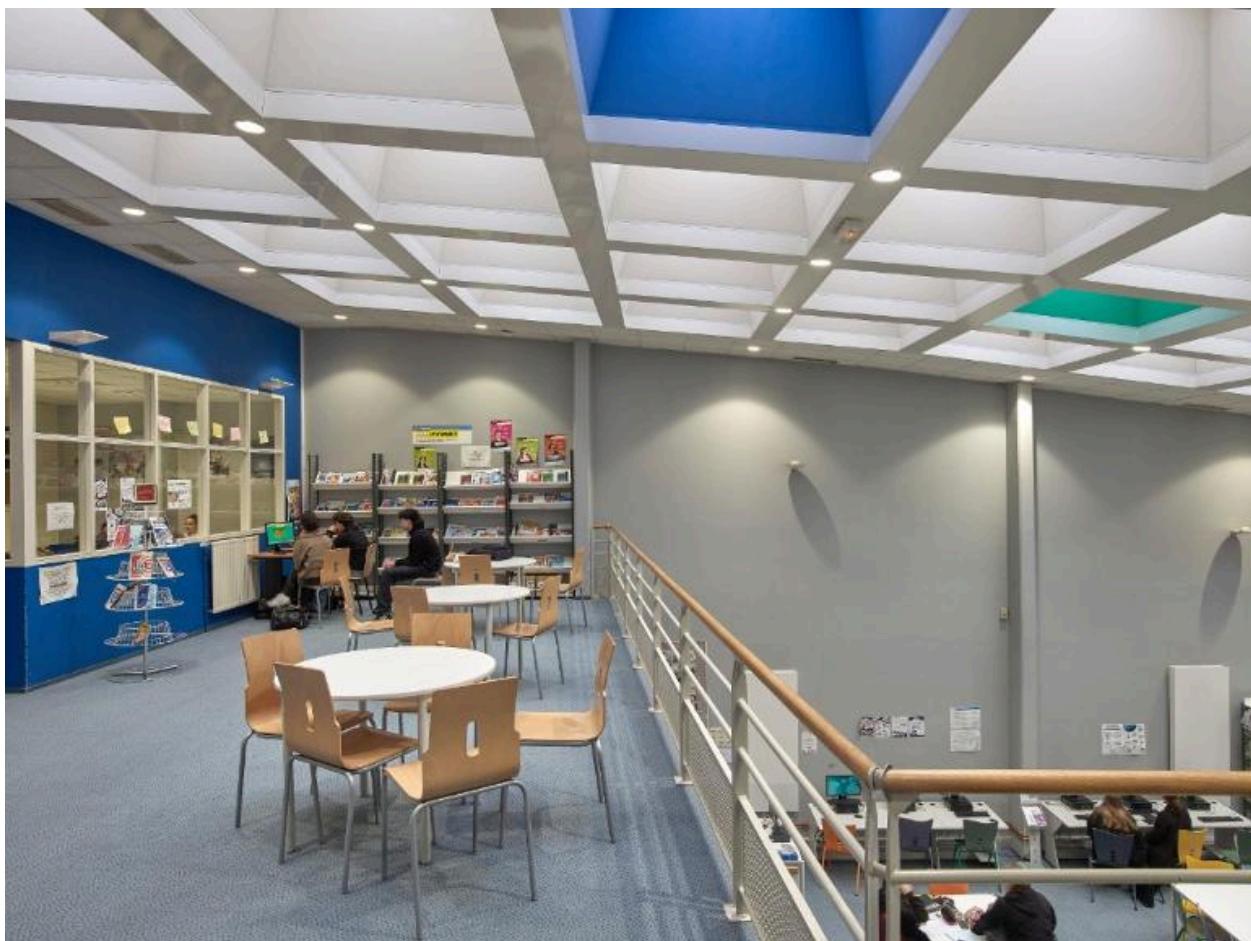
IVR53_20253501399NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble de la mezzanine du CDI. Joël Y. Gautier, architecte, 1992.

IVR53_20253501393NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue partielle du CDI et de sa mezzanine. Joël Y. Gautier, architecte, 1992.

IVR53_20253501400NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La mezzanine et le CDI pris depuis l'escalier. Joël Y. Gautier, architecte, 1992.

IVR53_20253501398NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Deux salles de classe sur la mezzanine du CDI. Joël Y. Gautier, architecte, 1992.

IVR53_20253501394NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue partielle du CDI prise depuis la mezzanine. Joël Y. Gautier, architecte, 1992.

IVR53_20253501396NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La salle des professeurs. Joël Y. Gautier, architecte, 1992.

IVR53_20253501416NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'amphithéâtre. Joël Y. Gautier, architecte, 1992.

IVR53_20253501413NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'amphithéâtre. Joël Y. Gautier, architecte, 1992.

IVR53_20253501414NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Buste en plâtre de Victor Hugo, oeuvre du sculpteur Jean Boucher.

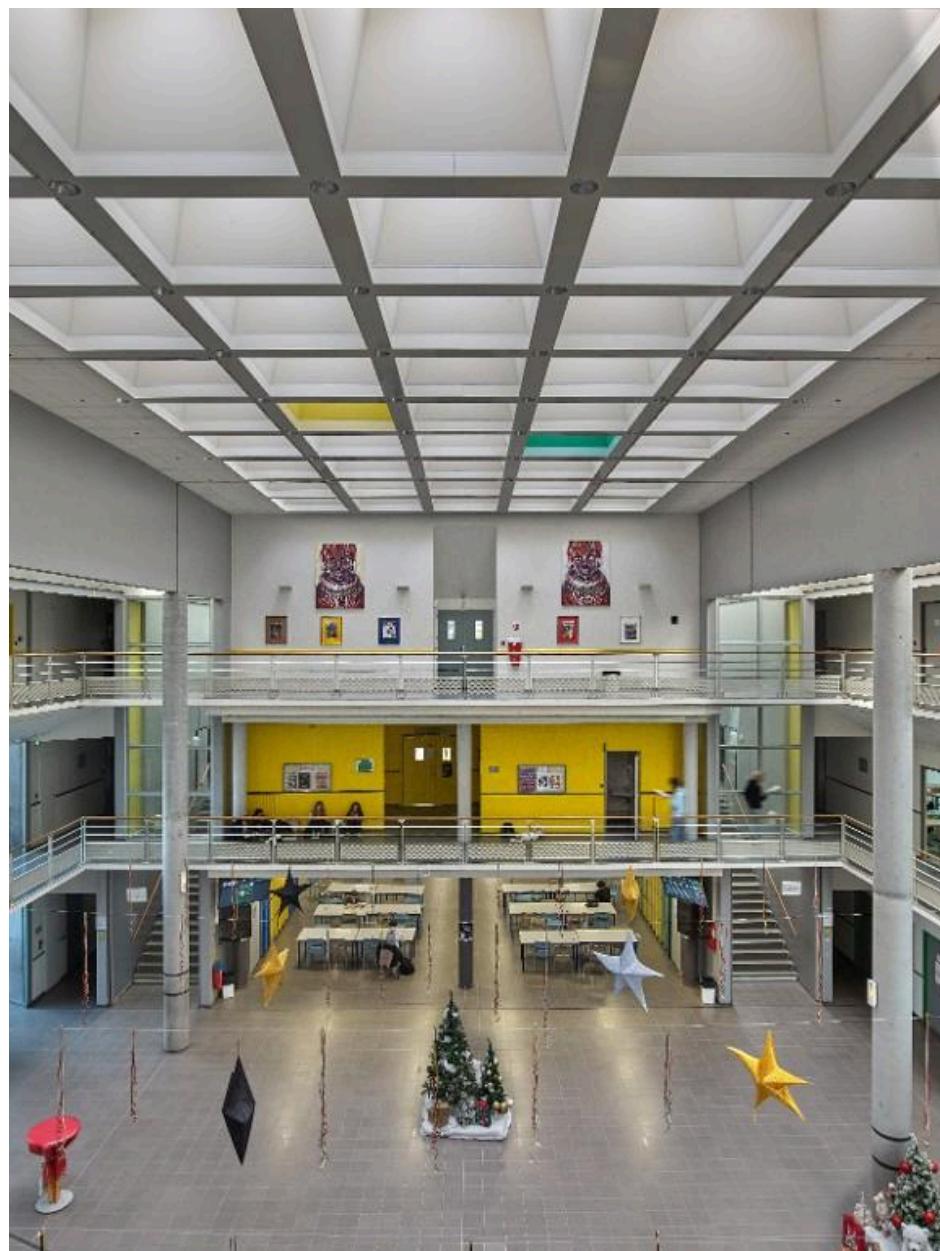
IVR53_20253501412NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le hall. A l'arrière plan, un espace que les lycéens peuvent s'approprier comme "salle d'étude" ouverte. Joël Y. Gautier, architecte, 1992.

IVR53_20253501409NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation